

Mon engagement pour Alstom

Tout part du **Rapport DURON** publié l'an dernier. Ce rapport parlementaire invitait notamment le Gouvernement à renouveler des centaines de rames vieillissantes utilisées sur les lignes intercitys. Une mesure nécessaire tant chacun d'entre vous a pu constater l'inconfort et la vétusté de ces trains.

Pour renouveler ces rames, le Gouvernement avait deux possibilités comportant chacune des avantages et des inconvénients.

1

Le recours aux contrats-cadres.

Cette solution permettait à Alstom d'avoir le marché et de préserver les 1222 emplois de Reichshoffen. Alstom a d'ailleurs anticipé cette décision et c'est pourquoi ils ont investi plus de 50 millions d'euro pour développer le train Coradia Liner, un train que l'on peut appeler le « Petit frère du TGV ».

Cette solution permettait aussi d'aller plus vite. Alstom aurait eu des commandes tout de suite et les voyageurs que nous sommes auriaient pu bénéficier dès 2018 de nouveaux trains confortables.

Cette option comportait néanmoins un écueil, celui du recours juridique. Un recours qui a des chances minimes d'aboutir selon des juristes, même si en droit, chacun sait que les certitudes ne sont pas toujours de mises.

2

Le recours à un appel d'offres.

Cette solution a l'avantage d'éviter un éventuel risque de recours de la part des concurrents d'Alstom et elle rallonge de plusieurs années la procédure, soit autant de mois où l'État ne dépensera pas un euro...

Le désavantage c'est que, justement, cette option retardera la commande de plusieurs années et mettrait, de fait, des centaines de salariés d'Alstom au chômage technique.

Par ailleurs, le résultat de l'appel d'offres est toujours incertain. Si Alstom venait à le perdre, cela provoquerait de très lourdes difficultés pour le site de Reichshoffen et ses 1222 salariés.

OU



Dès lors chacun comprend bien que les élus de notre territoire ont incité le Gouvernement à privilégier la solution qui permettait d'offrir le **meilleur service aux voyageurs** et de **préserver l'emploi**, à savoir le recours aux contrats-cadres.



Frédéric REISS, Député du Bas-Rhin, est intervenu sur le sujet dès le 20 janvier en posant une question au Gouvernement.



Avec 10 collègues sénateurs, dont André REICHARDT, Guy-Dominique KENNEL et Claude KERN, nous avons cosigné un courrier à Emmanuel MACRON.



Ce même groupe de Sénateurs ont ensuite écrit à Alain VIDALIES, Secrétaire d'État en charge des Transports.



Philippe RICHERT, Président de l'Association des Régions de France et du Grand Est est intervenu également dans ce dossier et soutien fortement Alstom.

FINALEMENT, LE 19 FÉVRIER, LE GOUVERNEMENT FAIT LE CHOIX DE RECOURIR À L'APPEL D'OFFRES.

LA MOBILISATION DES ÉLUS ALSACIENS, DES SALARIÉS ET DE LA DIRECTION D'ALSTOM A NÉANMOINS PERMIS AU SITE DE REICHSHOFFEN D'OBTENIR DE L'ÉTAT LA PROMESSE DE COMMANDE DE 30 RAMES DE TRAINS.



Avec mon collègue Frédéric REISS, nous nous sommes rendus sur le site Alstom de Reichshoffen. La décision annoncée par le gouvernement va coûter cher en emplois. Par ailleurs la promesse des 30 rames ne semble pas claire. Il faut agir.



J'ai signé avec 13 autres parlementaires un courrier commun à François Hollande afin de demander une entrevue afin qu'il revienne sur la décision du Gouvernement.



NOUS AVONS ÉTÉ REÇUS LE 6 AVRIL À L'ÉLYSÉE.

NOUS AVONS PRÉSENTÉ L'ENSEMBLE DE LA SITUATION. LA BALLE EST DESORMAIS DANS LE CAMP DE FRANÇOIS HOLLANDE. VEUT-IL QU'ALSTOM SOIT LE SYMBOLE DU RENOUVEAU INDUSTRIEL OU DE SON DECLIN?



NOUS CONTINUERONS À AGIR POUR MAINTENIR NOS EMPLOIS EN FRANCE

www.fabiennekeller.fr
2 rue du saumon à Strasbourg
03 88 75 00 45

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

LE RAPPORT DURON



MOTION CD 67 FRÉDÉRIC BERRY



COURRIER À EMMANUEL MACRON



INTERVENTION ARF PHILIPPE RICHERT



COMMUNIQUÉ SUITE À LA DÉCISION D'ALAIN VIDALIES



COURRIER À FRANÇOIS HOLLANDE



ARTICLES DE PRESSE 2015/2016

